



Guide de la mise à disposition du matériel

L'arrivée de multiples est très souvent un casse-tête logistique pour les futurs parents.

La dernière réforme de la CAF ne facilite pas l'investissement, avec le versement de la prime à la naissance APRÈS la naissance des enfants.

De nombreuses questions se posent... Devons-nous acheter le matériel nécessaire pour nos bébés ? Neuf ou occasion ? Quel financement ?

Quoi qu'il en soit, il appartient à chacun d'entre vous de répondre à ces questions, en fonction de sa philosophie de vie, de son budget, ou de ses préférences.

L'association Jumeaux et Plus du Finistère vous propose un **service de mise à disposition de matériel**, qui peut vous éviter des investissements lourds, ou du moins vous permettre une période de transition.

Attention :

l'association n'est ni un magasin, ni un loueur de matériel.
La mise à disposition est avant tout une aide apportée aux familles.

A ce titre, nous ne garantissons ni les marques, ni les modèles, ni les couleurs du matériel mis à disposition. Bien entendu, lorsque cela est possible, nous essayons de répondre à vos nécessités (notamment en terme de place).

Le matériel que nous vous remettons est propre et en bon état, mais sauf cas exceptionnel, il ne sera pas neuf.

N'oubliez pas que d'autres familles peuvent être en attente du matériel qui vous aura été confié. Il est donc très important de le restituer en temps et en heure.

Si vous avez besoin d'une prolongation de contrat, nous vous l'accorderons avec plaisir dans la mesure où cela est possible.

Si vous restituez le matériel avant le terme du contrat, aucun remboursement ne sera effectué

Merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes avant de nous contacter pour une mise à disposition du matériel



Contact

Responsable du matériel : Claire Lemel

Tel : 06 85 14 82 74

e-mail : jumeauxetplus-29@orange.fr

N'oubliez pas que nous sommes tous des bénévoles exerçant une activité professionnelle à temps plein, en plus de notre investissement dans l'association et de nos obligations familiales.

*N'hésitez pas à laisser des messages !
Nous vous remercions pour votre indulgence
si nous mettons quelques jours à vous répondre !*

*Le matériel est renouvelé régulièrement.
Vos demandes de réservations doivent nous parvenir par courrier ou téléphone en précisant le terme de la grossesse et la durée de mise à disposition souhaitée.
Le matériel est ensuite à récupérer au local de l'association, sur rendez-vous.*

L'adhésion à l'association est obligatoire pour bénéficier des services de mise à disposition.

Le jour de la mise à disposition, il vous sera demandé :

- *Le règlement de la mise à disposition du matériel (chèque ou espèces)*
- *Un chèque de « caution nettoyage » de 40 €
(non encaissé sauf si le matériel est rendu non nettoyé ou non entretenu)*
- *Un chèque de caution correspondant au montant indiqué dans le tableau des prix
(non encaissé sauf si le matériel n'est pas restitué)*
- *Le chèque d'adhésion 2020 si votre contrat termine en 2020
(encaissé en janvier 2020)*

*Si vous ne disposez pas de chèque, une personne peut se porter caution pour vous.
Les chèques de caution ne doivent pas forcément être à votre nom.
Ils sont cependant **obligatoires** pour pouvoir bénéficier de la mise à disposition.*

*Jumeaux et Plus, l'Association du Finistère
Quartier Quimill
Résidence Surcouf – Bâtiment A3
29150 CHATEAULIN*



Demande de réservation de matériel

Responsable des mises à disposition :

Lothoré Christelle

☎ : 06 85 14 82 74

Jumeauxetplus-29@orange.fr

Famille :

Adresse :

Code Postal Ville

Téléphone fixe :

Portable :

@mail :

N° d'adhérent : N° de votre département d'adhésion (*si différent du 29*) :

Date prévue de l'accouchement :

Souhaite réserver le matériel suivant :

(sous réserve de disponibilité)

	DESIGNATION DU MATERIEL	PERIODE		
		DU	AU	DUREE
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				

Observations diverses :

.....
.....
.....

SIGNATURE :